

## L'UNSA-Ferroviaire reçue par la Direction SNCF

Paris, le 17 octobre 2017

L'UNSA-Ferroviaire a franchi une nouvelle étape importante, lundi 16 octobre, concernant sa revendication d'expérimentation de l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV\*) associée aux Plans de Mobilité Entreprise (PME\*) pour les salarié(e)s du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

En effet, l'UNSA-Ferroviaire a été reçue par M. Ambrosini, Directeur Général Délégué Cohésion & Ressources Humaines SNCF assisté de Mme Maringe, Directrice de cabinet & pilotage/coordination de projets RH.

C'est tout naturellement **en vélo** que le dossier complet a été acheminé jusqu'au Siège SNCF à St Denis.

Après une présentation générale relatant 24 mois de travail et d'investissement, l'UNSA-Ferroviaire a détaillé précisément son travail sur 4 thématiques :



St Denis, siège SNCF, le 16 octobre 2017

- ✔ l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV\*),
- ✔ les Plans de Mobilité Entreprise (PME\*),
- ✔ le concept BITiBi (BikeTrainBike) Vélo/Train/Vélo pour notre clientèle (TER/TET/TGV et Kéolis),
- ✔ le retour d'image positive (sociale, sociétale et environnementale) pour notre Groupe.



## La Direction ouvre le débat et annonce vouloir poursuivre l'analyse !

A l'issue d'une heure trente de présentation, la Direction reconnaît :

- ✔ le sérieux et le travail réalisé, constituant un dossier solide,
- ✔ la prise en compte de solutions techniques simplifiant le process de mise en œuvre et de contrôle du dispositif IKV,
- ✔ le pragmatisme de nos demandes via une phase d'expérimentation initiale, (le concept BITiBi à destination de notre clientèle, adopté dans certains pays en Europe, sera présenté par l'UNSA aux différentes Directions TER/Voyages et à Kéolis pour l'interurbain).

En l'état, la Direction prend l'engagement :

- ✔ d'approfondir l'analyse de notre dossier sur les volets techniques et juridiques,
- ✔ de réaliser une étude de coût économique pour la phase expérimentale puis de déploiement de l'IKV,
- ✔ de consulter les comités exécutifs (COMEX) du GPF SNCF sur le sujet,
- ✔ et enfin, si l'Entreprise donne une réponse favorable, d'inscrire notre demande à l'agenda social SNCF 2018, avec possibilité d'accord d'Entreprise soumis à signature des 4 Organisations Syndicales représentatives.

Le travail de simulation et d'approfondissement qui va être engagé par la Direction est, pour l'UNSA-Ferroviaire, une reconnaissance du sérieux de notre démarche et de l'investissement des acteurs du dossier. L'équipe projet UNSA demeure en appui pour toutes demandes d'informations complémentaires venant de la Direction.

Nous vous tiendrons informé(e)s des suites de nos démarches.



UNSA-Ferroviaire  
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS  
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65  
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org



# Trajets domicile / travail SNCF

L'UNSA plaide l'écomobilité partagée  
au bénéfice de l'expérience des salarié(e)s



**connexions**  
**complémentarité**  
**écosystème**  
**co-voiturage**  
**sécurisation**  
**VLS**  
**télétravail**

